

Résumé

« Fair Trade » et « Fairplay » dans le commerce international: une perspective africaine

Isabelle Mamaty
(imhb@noos.fr ou imamaty@hotmail.com)

Introduction

Pour bien comprendre la portée des initiatives de promotion du commerce équitable, il est important de rappeler le contexte plus général de l'insertion des pays africains dans le commerce mondial.

A cette fin, ce papier se concentrera sur le cas des pays africains dans le Système Commercial Multilatéral (SCM), régi par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

La place de l'Afrique dans le commerce international ne cesse de diminuer, ce qui accentue encore davantage la **marginalisation** des pays du continent. Elle est passée de 4% au début des années 80 à 1,7% à la fin des années 90.

L'agriculture est le **secteur clef** de la grande majorité des économies africaines : elle compte pour 30 % du PIB, emploie plus de 60% de la population active, représente une source majeure de devises étrangères, de revenus des populations rurales et contribue pour une grande part à la fourniture des produits de base et de nourriture ; d'où l'importance des négociations agricoles pour ces pays.

La participation des pays africains dans les négociations agricoles internationales est de plus en plus active, particulièrement depuis l'Uruguay round et le nombre des pays africains membres de l'OMC ne cesse d'augmenter. En effet, ces pays représentent actuellement près de 30% des membres de l'OMC. Toutefois, les moyens financiers et humains limités empêchent une participation véritablement efficace, et les pays africains restent **frustrés par un système qui semble favoriser les grandes puissances commerciales à leur détriment**.

Cancún : enjeux et incertitudes

A moins de deux semaines de la cinquième conférence ministérielle de Cancún (Mexique), il semble que les vraies négociations n'ont pas encore commencé. Tous les présidents de groupes de travail créés après Doha se plaignent de la lenteur des travaux et des séances supplémentaires de travail ont été mises en place au cours de l'été pour respecter les délais fixés à Doha.

De nombreux désaccords entre les pays subsistent :

- dans le secteur des services, la faible participation des pays membres compromet les résultats des négociations (seulement 30 offres de libéralisation ont été reçues jusqu'à maintenant).
- Pour l'ADPIC (Accord sur les aspects de droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce), un accord sur un système multilatéral de notification et d'enregistrement des indications géographiques pour les vins et les alcools, censé être prêt pour Cancún n'est pas encore finalisé. Sur le dossier de la santé (médicaments génériques), la question des modalités continue d'opposer les pays membres (maladies couvertes, éligibilité des pays ayant droit de produire, etc.).
- La formule de réduction des droits de douane sur les produits non agricoles est toujours en discussion.
- Quant à l'agriculture, là non plus, le document de modalités —dont la date butoir était fin mars 2003— n'a pas été finalisé. Pour les pays africains, les enjeux dans ce domaine sont principalement : une plus grande flexibilité pour les secteurs sensibles, un meilleur accès aux marchés (élimination des crêtes tarifaires, de la progressivité des droits, et des subventions), éviter une possible érosion des systèmes commerciaux préférentiels.

Chacun des acteurs campe donc sur ces positions, peu de progrès a véritablement été fait pour parvenir à des accords, et les dates butoirs sur presque tous les dossiers ont été dépassées. Pour toutes ces raisons, il est très difficile de dire pour le moment si les promesses de Doha en matière de développement ont une chance d'être tenues.

En guise de conclusion

1. A ce jour, le bilan de la participation des pays africains au système commercial multilatéral reste contrasté : ils tirent certainement des bénéfices d'un système basé sur des règles, plutôt qu'uniquement sur des rapports de force, comme dans le cas des accords bilatéraux. Toutefois, pour « égalitaire » qu'il soit —les mêmes règles s'appliquent à tous—, ce système n'en demeure pas moins inéquitable de fait, puisque que tous les membres ne sont pas égaux. Le problème des écarts en matière de capacité est aujourd'hui reconnu, et des remèdes sont proposés (assistance technique) ou négociés par traitement spécial et différencié (TSD), mais la domination des forts sur les faibles continue de s'exercer, parfois de manière directe dans les couloirs des négociations.
2. Avec l'élargissement des thèmes des négociations commerciales, pratiquement tous les domaines des politiques nationales (y compris la santé, l'éducation, etc.) sont affectés. Aussi, on ne peut plus évacuer les questions cruciales du développement, de la lutte contre la pauvreté, de la sécurité alimentaire, etc. C'est un des enjeux majeurs, à Cancún et au delà, pour les pays africains, mais aussi pour la crédibilité du système commercial multilatéral, et celle des pays de l'OCDE, qui tendent au moins de leurs discours à faire une priorité de la cohérence de leurs politiques vis-à-vis des PED.

3. L'attitude des pays africains, qui ont fait le choix de l'intégration dans le SCM, jouera malgré tout un rôle important dans le résultat des négociations, et dans l'évolution du système vers plus ou moins d'équité. La difficulté pour ces pays est d'une part de proposer collectivement —et d'obtenir— des systèmes de compensations qui pourraient limiter les pertes des plus vulnérables d'entre eux, et d'autre part de traduire leurs demandes de TSD en des termes concrets et réellement adaptés à leurs besoins. Avec de tels instruments, ils seraient dans de meilleures dispositions pour négocier.
4. Dans ce contexte, dans quelle mesure les initiatives de promotion du **commerce équitable** offrent-elles une solution alternative pour une meilleure intégration des pays africains dans le commerce mondial ? Il est raisonnable de dire qu'en fait elles demeurent à l'heure actuelle une « niche », qui concerne une faible part du commerce des PED et touche peu de produits. Il est, de plus, peu probable que cette part augmente de manière significative dans un avenir proche. Enfin, ces initiatives ne peuvent bien entendu remédier à tous les problèmes évoqués plus haut, et surtout se heurtent à d'importantes contraintes d'offre. C'est pourquoi, il est nécessaire pour les pays africains de se battre en s'alliant avec d'autres pays, afin que le SCM qui régule la presque totalité des flux commerciaux soit plus équitable et leur permette une intégration dans l'économie mondiale plus favorable au développement. Cependant, il faut reconnaître aux campagnes en faveur du commerce équitable un rôle pédagogique crucial, car elles sensibilisent les populations des pays riches au fait qu'un partage plus juste des ressources de la planète n'est possible à terme que si elles changent profondément leurs modes de vie, et en particulier leurs modes de consommation.

Note biographique

De nationalité congolaise, Isabelle Mamaty est actuellement consultante *free lance*, basée à Paris. Elle a collaboré récemment avec ICTSD, l'Union africaine, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de l'OCDE, le CTA et le Secrétariat ACP. Auparavant, elle a analysé pendant trois ans à la FAO les impacts, sur les marchés agricoles internes et les flux commerciaux des pays du Sud, des réformes des accords commerciaux internationaux (OMC, Cotonou,...). Elle a également collaboré aux inventaires des gaz à effet de serre à la Direction de l'environnement de l'OCDE, et a fait partie d'une équipe de recherche sur les stratégies de développement économique en Afrique à l'ENDA-Tiers Monde au Sénégal. Titulaire d'une thèse de 3ème cycle en sciences économiques, sur le cycle de l'Uruguay et les politiques agricoles des pays africains, elle est l'auteur de plusieurs publications sur l'insertion des pays africains dans l'économie mondiale.